



COMMUNE DE GOURIN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2023

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales

Affichage le 11 SEP. 2023
Mis en ligne le 11 SEP. 2023

L'an deux mille vingt-trois à vingt et une heure, le huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren formant la majorité des membres en exercice.

Absents : JANNY Patrick, GOUJARD Laurine, PHILIPPE Jean-Luc.

Procurator(s) : JANNY Patrick à BOURLÈS Christophe, GOUJARD Laurine à HENRY Catherine, PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 JUILLET 2023

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 21 juillet 2023 a été transmis par voie dématérialisée à l'ensemble des membres qui la composent.

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil municipal, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2023 par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION ».

DÉLIBÉRATIONS DU 08 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2023/08/09/01	Projet délibération médecine professionnelle	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N°2023/08/09/02	Acquisition buts mobiles terrain de football	Approuvée à l'UNANIMITÉ



COMMUNE DE GOURIN

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N°2023/08/09/03	Décision modificative n°1 rectificative - Budget principal	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »
Délibération N°2023/08/09/04	Décision modificative n°1- Budget assainissement collectif	Approuvée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »

DECISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE :

Le conseil municipal a délégué certaines de ses attributions, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à Monsieur Le Maire par délibérations du 12 juin 2022 et du 18 mars 2022.

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal* ».

Les dernières décisions prises par délégation du conseil sont les suivantes :

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Commande publique	06/06/2023	Dec-Cne/2023-3	Réaménagement de l'ancien bâtiment CIC, future annexe de la maison de santé. Maîtrise d'œuvre attribuée à : <ul style="list-style-type: none">• SARL LBL & Associés, représentée par Sylvain POILVERT, architecte mandataire (co-traitant 1), moyennant la somme de 27 900 € TTC (soit 23 250 € HT),• SARL LBL & Associés, économiste (co-traitant 2), moyennant la somme de 5 040 € TTC (soit 4 200 € HT),• BRETAGNE INGENIERIE, BET Structures (co-traitant 3), moyennant la somme de 7 920 € TTC (soit 6 600 € HT),• GUEGUEN PERENNOU, BET Fluides (co-traitant 4), moyennant la somme de 5 916 € TTC (soit 4 930 € HT).
Commande publique	21/06/2023	Dec-Cne/2023-4	Acquisition d'une tractopelle JCB 3CX. Attribution à : SAS ATELIERS CAUGANT, représentée par CAUGANT Stephen, moyennant la somme de 136 200 € TTC (soit 113 500 € HT).

Commande publique	24/07/2023	Dec-Cne/2023-5	<p>Programme 2023-1 du marché de voirie à bons de commande triennal « Réfections et aménagements de voirie 2023-2024-2025 ».</p> <p>Attribution à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre : SAS 2LM 39 rue de la Villeneuve 56100 LORIENT, pour un montant de 12 733,97 € (soit 10 611,64 € HT) pour la maîtrise d'œuvre. • Travaux : Société « EUROVIA BRETAGNE SAS » sis ZA DE Kermassonet – Kervignac – BP54 56702 HENNEBONT Cedex, pour un montant de 302 431,85 € TTC (soit 252 026,54 € HT).
Finances	02/08/2023	Dec-Cne/2023-6	<p>Révision des prix, dans le cadre du programme 2022 du marché de voirie à bons de commande triennal « Réfections et aménagements de voirie 2021-2022-2023 » : 31 610,87 € (soit 26 342,39€) pour la révision de prix des travaux réalisés par la société « EUROVIA BRETAGNE SAS » sis ZA DE Kermassonet – Kervignac – BP54 56702 HENNEBONT Cedex</p>
Commande publique et subvention	03/07/2023	Dec-Cne/2023-7	<p>Réalisation d'une aire de jeux pour enfants sur le site de Tronjoly.</p> <p>Décisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De retenir la candidature de Quali Cité Bretagne pour la fourniture, l'installation et le contrôle des jeux pour un montant TTC de 29 484 € soit 24 570 € HT, • De demander une subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST). <p>Taux de subvention attendu : 20 % soit 4914 € HT</p>
Subvention	03/07/2023	Dec-Cne/2023-8	<p>Demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour le lancement d'un programme de restauration des registres d'Etat-Civil</p> <p>Travaux : 2532 € HT Taux de subvention attendu : 30 % soit 760.50 € HT</p>
Subvention	07/08/2023	Dec-Cne/2023-9	<p>Demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour l'acquisition d'une tractopelle JCB 3CX.</p> <p>Coût : 113 500 € HT Taux de subvention attendu : 20 % soit 22 700 € HT</p>

Subvention	07/08/2023	Dec-Cne/2023-10	<p>Demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour la sécurisation des accès aux différents locaux et bureaux administratifs de la mairie.</p> <p>Travaux : 22 117.81 € HT Taux de subvention attendu : 20 % soit 4023.56 € HT</p>
Subvention	08/08/2023	Dec-Cne/2023-11	<p>Demande de subvention auprès du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) pour l'entretien des chemins de remembrement (curage de fossés, dérasement des accotements, réfection du revêtement) : chemins de Gasradec, Gicquel Arnaud, Quelennec et Crondal.</p> <p>Travaux : 58 238 € HT Taux de subvention attendu : 40 % soit 23 295.20 € HT</p>
Subvention	11/08/2023	Dec-Cne/2023-12	<p>Demande de subvention auprès du Département au titre de la valorisation du patrimoine pour le remplacement des menuiseries extérieures du château de Tronjoly (salle rose, salle Meyer, combles) et l'isolation thermique des parois vitrées.</p> <p>Travaux : 40 309 € HT Taux de subvention attendu : 30 % soit 12 092.70 € HT</p>
Subvention	11/08/2023	Dec-Cne/2023-13	<p>Demande de subvention auprès du département dans le cadre des travaux de voirie hors agglomération (secteurs de Ty Oulin, Kerenor, Penquerhoet, Kerbiquet Lann, Kerdrehuern, château de Launay).</p> <p>Travaux : 178 245.90 € HT Taux de subvention attendu : 40 % soit 71 298.36 € HT</p>
Commande publique	05/09/2023	Dec-Cne/2023-14	<p>Marché d'assurance des dommages aux biens et des risques annexes / années 2024 et 2025</p> <p>Attribution à GROUPAMA pour un montant de 27 166.13 € TTC (soit 24 870.39 € HT).</p>

Le 08 septembre 2023

Le Maire,




Hervé LE FLOC'H.

Le 08 septembre 2023,

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY.